

ProFiL II : Atelier de formation et de liaison pour les pharmaciens communautaires et les médecins de famille de la grande région de Laval

Chercheur principal : Lalonde L

Co-chercheurs : Santschi V, Lord A, Lamarre D, Corneille L, Prud'homme L

Bourse du Cercle du doyen – Université de Montréal (22 103 \$) – Septembre 2007 à septembre 2008

ProFiL II inclut un atelier de formation ainsi qu'un programme de liaison pour soutenir les cliniciens dans l'application du suivi interdisciplinaire.

Atelier de formation : Cet atelier est dédié aux pharmaciens communautaires et aux médecins de famille et vise à : **1)** fournir une formation clinique spécialisée de l'IRC, une démarche et des outils pratiques pour suivre l'évolution de l'IRC ainsi que les problèmes reliés à la pharmacothérapie ; et **2)** harmoniser le suivi interdisciplinaire. Le plan de l'atelier ainsi que les outils cliniques et pédagogiques seront développés en collaboration avec une pharmacienne communautaire, une pharmacienne hospitalière, des pharmaciennes chercheuses, un néphrologue et un médecin de famille. Les méthodes pédagogiques incluront de brèves présentations magistrales ainsi que des discussions de cas cliniques entre médecins de famille, néphrologues et pharmaciens communautaires et hospitaliers. L'atelier d'une durée de trois heures sera donné en soirée et offert à trois reprises. Il sera accrédité par l'Ordre des pharmaciens du Québec et le Collège des médecins du Québec. La participation aux ateliers permettra aux pharmaciens communautaires et aux médecins de famille de revoir ou d'acquérir des connaissances pharmacologiques et cliniques en matière d'IRC, d'élaborer une stratégie d'intervention chez le patient ayant une IRC ainsi que de créer de nouveaux réseaux de soins afin d'assumer un suivi interdisciplinaire des patients en pré-dialyse.

Programme de liaison : Ce programme a pour but de développer et de favoriser une collaboration entre les différents professionnels de soins. Il comprend des **outils de liaison** ainsi que les services d'un **pharmacien de liaison**. Ainsi, les pharmaciens communautaires recevront, pour chaque patient de la clinique, une liste des médicaments telle que documentée par le néphrologue et des données concernant l'IRC (ex. : clairance de la créatinine). Ils pourront utiliser des formulaires d'opinions pharmaceutiques spécialement conçus pour l'IRC. De leur côté, les néphrologues et les médecins de famille pourront demander une copie du dossier de la pharmacie communautaire. Finalement, l'ensemble des professionnels impliqués dans le suivi de ces patients pourra consulter au besoin un pharmacien de liaison (pharmacien hospitalier ayant une expertise en néphrologie). Celui-ci répondra aux éventuelles questions du pharmacien communautaire et du médecin de famille sur la pharmacothérapie de l'IRC ainsi que sur les problèmes associés aux traitements médicamenteux et fera un suivi des opinions pharmaceutiques acheminées aux néphrologues.

Diffusion du programme : Afin de favoriser l'implantation du programme à d'autres régions du Québec, nous offrirons aux pharmaciens hospitaliers ayant une expertise en néphrologie ainsi qu'à des pharmaciens communautaires d'autres régions l'opportunité d'assister aux ateliers de formation et nous leur offrirons une formation spécialement conçue pour faciliter la mise en application du programme. Ils pourront bénéficier de l'ensemble des outils cliniques du programme.

Évaluation du programme : Afin d'évaluer le programme, nous planifions la réalisation d'une étude d'envergure dans différentes régions du Québec. L'impact du programme sur les pratiques cliniques pharmaceutiques, l'usage des médicaments et l'évolution de l'IRC seront évalués.